Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260605-D2026_033-DE

Département des Côtes d'Armor
MAIRIE DE LANRIVAIN
22480

COMMUNE DE LANRIVAIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

Date de la convocation	**27/05/2026**	**Nombre de Conseillers en exercice**	**11**
Date d'affichage	**27/05/2026**	**Nombre de Conseillers présents**	**10**
		Nombre de votants	**11**

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe LE JONCOUR, Maire.

Présents :
Mr Philippe LE JONCOUR, Mme Anne LE GALL, Mr Bruno RAOULT, Mme Héléna MORVAN, Madame Anne GAUTIER, Mr Denis CHÉLIN., Mme Fabienne PAMPANAY, Mr Joseph TYDOU, Mme Zofia PINSON, Mr Jean-François THOMAS.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : , Madame Christiane LE MENER a donné procuration à Mme Anne LE GALL.
Absents :
Secrétaire de séance : Mr Bruno RAOULT
Secrétaire de séance adjoint : Mme Zofia PINSON

Délibération n° D2026_033

OBJET : Elections des délégués et suppléants pour les Elections Sénatoriales

Vu le décret 2026-301 du 21 Avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, vu l'arrêté préfectoral du 20 mai 2026, Monsieur Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame GAUTIER Anne et de Mr CHÉLIN Denis et Mr TYDOU Joseph et Madame MORVAN Héléna. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Election du délégué titulaire

Monsieur Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué titulaire en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.
Mr Philippe LE JONCOUR est seul candidat.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 01
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 06

Ont obtenu :
- Monsieur LE JONCOUR Philippe ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260605-D2026_033-DE

Election des délégués suppléants

Monsieur Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Etant donné qu'il est nécessaire d'élire trois suppléants, il propose de faire trois tours de scrutin.

il est procédé au vote.
1er suppléant :
Madame Anne LE GALL est seule candidate.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 01
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 06

Madame Anne LE GALL a obtenu 10 voix ;

2ème suppléant
Mr Bruno RAOULT et Madame Zofia PINSON sont candidats.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 01
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 06

Mr Bruno RAOULT obtient 8 voix
Mme Zofia PINSON obtient 2 voix

3ème suppléant
Mme Héléna MORVAN est seule candidate

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 03
- suffrages exprimés : 08
- majorité absolue : 06

Madame Héléna MORVAN obtient 8 voix

Madame Anne Le Gall, Monsieur Bruno Raoult et Madame Héléna Morvan ayant obtenu la majorité absolue au premier tour sont proclamés élus dans l'ordre ci-dessus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré à LANRIVAIN, le 5 Juin 2026.

Le Maire,

Philippe LE JONCOUR.

La secrétaire de séance,

Bruno RAOULT

MAIRIE DE LANRIVAIN
R.F.
(Côtes d'Armor)